



Créée le 1^{er} janvier 2002, la **communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée** associe

12 communes

Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Toulon et La Valette-du-Var

- autour d'un seul et même objectif : améliorer la vie quotidienne de

427 974 habitants



Le 1er janvier 2018, Toulon Provence Méditerranée est devenue une métropole. Si le décret qui l'officialise n'a été publié au Journal Officiel que le 28 décembre 2017 (1), ce changement de statut n'est pas une surprise. C'est, au contraire, le fruit d'un choix stratégique partagé entre TPM et chacune de ses douze communes membres. C'est la loi sur le Statut de Paris et l'Aménagement Métropolitain, promulguée le 28 février 2017, qui, en modifiant les conditions d'éligibilité au statut de métropole², a permis à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée de franchir le pas. Dès le 30 mars 2017, le conseil communautaire de TPM a délibéré – à l'unanimité des maires et à la grande majorité des élus communautaires – en faveur d'une transformation en métropole, au 1er janvier 2018.

Entre avril et juillet 2017, les 12 communes de la communauté d'agglomération ont toutes

exprimé, par délibération de leur conseil municipal, leur volonté de transformer la communauté d'agglomération en métropole. Cette unanimité témoigne d'une intention commune de poursuivre le développement harmonieux et concerté du territoire, et de s'engager ensemble vers une intégration communautaire renforcée.

Pour cette transformation en Métropole, TPM conserve le même périmètre géographique, constitué des douze communes membres actuelles : Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon et La Valette-du-Var.

TPM a donc rejoint, le 1er janvier 2018, le cercle des 22 métropoles françaises. Forte de plus de 437 000 habitants³, TPM est devenue la 14ème métropole de France en terme de population.

Sur un bassin de vie de près de **36 654 hectares**, Métropole Toulon Provence Méditerranée fédère les énergies de ses communes membres pour animer, investir, construire, aménager et mener à bien de grands projets.

L'assemblée communautaire de Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Président de Toulon Provence Méditerranée :

M. Hubert Falco,

sénateur honoraire, maire de Toulon (3ème mandat)

Les Vice-présidents de Toulon Provence Méditerranée

Christiane Hummel 1ère vice-présidente

Sénateur-maire de La Valette-du-Var

Jean-Sébastien Vialatte 2ème vice-président

Maire de Six-Fours-les-Plages

Marc Giraud 3ème vice-président
Président du Conseil départemental du Var

Jean-Pierre Giran 4ème vice-président
Maire de Hyères-les-Palmiers

Robert Bénéventi 5ème vice-président
Maire d'Ollioules

Christian Simon 6ème vice-président
Maire de La Crau

Gilles Vincent 7ème vice-président
Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer

Ange Musso 8ème vice-président
Maire du Revest-les-Eaux

Hervé Stassinou 9ème vice-président
Maire du Pradet

Marc Vuillemot 10ème vice-président
Maire de La Seyne-sur-Mer

Jean-Pierre Haslin 11ème vice-président
1er adjoint au Maire de La Garde

Yannick Chenevard 12ème vice-président
Adjoint au maire de Toulon

Francis Roux 13ème vice-président
1er adjoint au Maire de Hyères-les-palmiers

Robert Cavanna 14ème vice-président
1er Adjoint au Maire de Toulon

Le Bureau communautaire est composé du Président de Toulon Provence Méditerranée et des vice-présidents.

12 Commissions ont été créées :

- · COMMISSION Développement Economique
- · COMMISSION Aménagement de l'Espace

- · COMMISSION Transports et Déplacements
- · COMMISSION Environnement et Développement Durable
- · COMMISSION Tourisme et Ouverture Maritime
- · COMMISSION Culture
- · COMMISSION Sport et Jeunesse
- · COMMISSION Politique de la Ville et Equilibre Social de l'Habitat
- · COMMISSION Formation - Enseignement Supérieur et Recherche
- · COMMISSION Développement Numérique
- · COMMISSION Finances
- · COMMISSION Personnel et Administration Générale.

Elles comptent chacune 8 membres.

Plus d'information sur le site <https://metropoletpm.fr/>

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES OLLIOLAIS

Elus délégués titulaires Ollioulais au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

Robert Bénéventi, maire

Delphine Grosso, adjointe